



Bulletin Officiel

N° 6017 Mardi 07 Janvier 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2019-2

2-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

BTE 2019-1

10-15

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

16-17

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019

- SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE - SIPHAT -

AVIS DES SOCIETES

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 170.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt Subordonné BIAT 2019-2 » de 80 000 000 DT
susceptible d'être porté à 105 000 000DT
sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale ordinaire réunie le **24 mai 2017** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 300 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le **16 Octobre 2019**, a décidé d'émettre au courant des six prochains mois, un ou plusieurs emprunts obligataires subordonnés, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant cumulatif minimum de **50 MD** et maximum de **150 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt ou à ces emprunts et en arrêter les conditions et modalités en fonction du montant, de la durée et des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un deuxième emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2019-2** » de **80 MD** susceptible d'être porté à un montant maximum de **105 MD** auprès de souscripteurs identifiés et ce selon les conditions suivantes :

- Suite -

Pour les montants inférieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	TMM+2,75%	Annuel constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 1 ^{ère} année
B	5 ans	TMM+3,00%	In Fine
C	7 ans dont 2 années de franchise	TMM+3,00%	Annuel constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 3 ^{ème} année
D	7 ans	TMM+3,25%	In Fine

Pour les montants strictement supérieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
E	5 ans	TMM+3,5% et / ou 11,25%	Annuel constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 1 ^{ère} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant** : Le montant total du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 105 millions de dinars divisé en 800 000 obligations susceptibles d'être portées à 1 050 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2019-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement** : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **17/12/2019** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **17/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (105 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 050 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 105 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **14/02/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par labanque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- Suite -

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2019-2» permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques, et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « **Emprunt subordonné BIAT 2019-2** »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/01/2020**, seront décomptés et payés à cette date.

- Suite -

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**
Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - ✓ **Taux variable :**
 - Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
 - **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans In Fine :**
 - ✓ **Taux variable:**
 - Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
 - **Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans avec deux années de franchise :**
 - ✓ **Taux variable :**
 - Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
 - **Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans In Fine :**
 - ✓ **Taux variable:**
 - Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Suite -

- **Pour la catégorie E, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans:**

- ✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 350 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de 11,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatifs aux catégories A, C et E sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et E et à la troisième année pour la catégorie C.

Les obligations subordonnées émises relatifs aux catégories B, D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/01/2025** pour les catégories A, B et E et le **17/01/2027** pour les catégories C et D.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

- **Païement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 janvier** de chaque année.

Pour les catégories A et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/01/2021**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/01/2021** et le remboursement total en capital aura lieu le **17/01/2025**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/01/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **17/01/2023**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/01/2021** et le remboursement total en capital aura lieu le **17/01/2027**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- Suite -

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 11,25% l'an pour la catégorie E pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2019 à titre indicatif, qui est égale à 7,689% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,439 % pour les catégories A, de 10,689% pour les catégories B et C, 10,939 % pour la catégorie D et de 11,189% pour la catégorie E. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A, 3,00% pour les catégories B et C, 3,25% pour la catégorie D et de 3,5% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les catégories A, B et E.
- ✓ 7 ans pour les catégories C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et E, de **5 ans** pour les catégories B et C et de **7 ans** pour la catégorie D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration pour les obligations de la catégorie E est égale à 2,625 années.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations :** Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

- Suite -

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2019-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

➤ **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

➤ **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «BTE 2019-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/04/2019** a autorisé l'émission par la banque d'un emprunt obligataire pour un montant de 50MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **16/05/2019** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50MD selon les fourchettes de taux suivantes :

Catégorie	Durée	Taux fixe	Taux variable
A	5 ans	10,75% - 11,5%	TMM + 2,5% - TMM + 3%
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11% - 11,75%	TMM + 2,75% - TMM + 3,35%

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **17/09/2019** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 30MD susceptible d'être porté à 50MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11,00% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 MD susceptible d'être porté à 50MD divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de 100 D de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **BTE 2019-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/10/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/01/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **21/10/2019** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie. De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « **BTE 2019-1** »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 D** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/01/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **10 Janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Septembre 2019, qui est égale à **7,598%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,348%** pour la catégorie A et de **10,848%** pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** pour la catégorie A et de **3,25%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**» sont émises selon deux catégories :

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,632 années** et **4,003 années** pour les obligations de la catégorie **B**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Standard & Poors a confirmé en Octobre 2018 la note de la BTE de **B-/Stable/B**.

- Suite -

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**BTE 2019-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Les titres de capital de la BTE sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 4 emprunts obligataires émis par la BTE cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BTE 2019-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « BTE 2019-1 » visée par le CMF en date du **03 octobre 2019** sous le n°**19/1030** et du document de référence « BTE 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **03 octobre 2019** sous le n°**19-005**, des indicateurs d'activité de la BTE relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de la BTE, 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 de l'émetteur seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	188,785		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	128,929		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	108,778		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	114,417	114,538		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	112,971		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	108,955		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	109,392		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	45,057		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	31,447		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	106,030		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	16,722		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	121,456		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,159		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	112,112		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,050		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	156,748		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,093		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,742		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	60,940		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	128,992		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	110,857		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	134,863		
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	505,533		
24	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	127,055		
25	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	134,102		
26	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	129,318		
27	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	110,976		
28	FCP INDICEMAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	107,184		
29	FCP KOUNOZ	TSI	28/07/08	179,510	178,763		
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	95,416		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	118,644		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	166,110		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,297		
34	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	103,176		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	22,227		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2087,476		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	129,316		
38	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	165,770	165,270		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	201,273		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,721		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,784		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,466		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	75,837		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,164		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,226		
46	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,166		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,137		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	118,999		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	131,708		
50	FCP MQUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1133,301		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	11,951		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	10,127		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
53	UBCLUNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	91,975		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19	5,200	109,695	109,791
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	102,952	103,018
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	106,235	106,335
57	ATTIARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	104,788	104,879
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/04/19	5,505	106,654	106,768
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,650	108,741
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	106,238	106,333
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	103,341	103,430
62	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	103,510	103,569
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19	4,979	107,338	107,452
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	109,277	109,393
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,949	106,026
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,849	104,915
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,910	105,002
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,102	105,179
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	104,538	104,651
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,500	106,573
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	104,751	104,849
72	AL HEADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	104,017	104,130
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,872	106,940
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,322	103,391

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	105,166	105,249	105,261
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	105,649	105,756	105,775
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	106,572	106,665	106,683
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	110,621	110,621	110,773
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	62,748	61,722	61,342
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	96,337	94,478	94,163
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,466	18,458	18,447
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	302,994	299,571	298,399
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2323,978	2300,355	2281,081
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	74,850	74,267	74,331
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	57,242	57,005	57,006
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	113,302	111,788	111,478
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,494	11,419	11,403
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	13,700	13,286	13,228
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,225	15,868	15,760
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	13,957	13,703	13,621
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	154,051	152,699	152,499
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	9,038	8,834	8,775
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	116,092	114,512	114,546
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	89,378	88,765	88,211
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	92,019	91,326
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	98,086	98,416	98,278
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	98,741	96,588	95,958
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	92,975	92,989	93,041
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,792	9,720
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	96,139	94,521	94,134
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	153,406	151,001	150,056
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	105,212	105,212	106,741
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	114,873	114,873	114,688
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	120,725	120,412
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	191,573	191,573	192,415
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	179,797	179,797	180,309
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	161,038	161,038	161,080
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	23,160	23,160	23,191
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	144,945	144,764
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	138,623	138,623	139,307
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1037,520	1037,520	1033,336
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5860,990	5860,990	5815,038
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5281,119	5281,119	5249,161
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	90,737	90,737	92,094
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5065,783	5065,783	5040,264
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	9,947	9,947	9,921
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	120,893	119,670	119,568
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
119	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 311,257	11 311,257	11225,586

* FCP en Liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société «Pharmalys Tunisie» et des fonds communs de placement FCP IRADETT 20 et FCP IRADETT 100, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
17. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
18. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
19. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
20. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400

DERNIERE MISE A JOUR : 18/12/2019

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

DERNIERE MISE A JOUR : 18/12/2019

20. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510

DERNIERE MISE A JOUR : 18/12/2019

58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

95. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 18/12/2019

24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 18/12/2019

53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 18/12/2019

81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 18/12/2019

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	STARTUP FUND	Ajyal	J5 jardins du lac
47	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
48	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Matri, Mutuelle ville, 1002 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE

Siège social : Fondouk Choucha -2013 Ben Arous

La société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Yahia ROUATBI et M. Maher GAIDA .

BILAN AU 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles		386 640	386 640	386 640
Amortissements		(386 640)	(386 640)	(386 640)
	1	-	-	-
Immobilisations corporelles		63 320 303	62 279 735	62 635 163
Amortissements		(56 362 950)	(54 659 494)	(55 618 668)
	2	6 957 353	7 620 240	7 016 495
Immobilisations financières		6 025 985	6 318 924	6 177 578
provisions		(2 605 286)	(2 662 447)	(2 605 286)
	3	3 420 699	3 656 477	3 572 292
<u>Total des actifs immobilisés</u>		10 378 052	11 276 718	10 588 787
<u>Total des actifs non courants</u>		10 378 052	11 276 718	10 588 787
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		15 058 799	16 618 224	18 428 782
Provisions		(713 807)	(319 286)	(713 807)
	4	14 344 992	16 298 938	17 714 976
Clients et comptes rattachés		5 895 671	9 350 617	7 410 502
Provisions		(820 099)	(737 025)	(685 078)
	5	5 075 572	8 613 592	6 725 424
Autres actifs courants		1 966 023	1 635 747	1 999 508
Provisions		-	-	-
	6	1 966 023	1 635 747	1 999 508
Autres actifs financiers	7	442 051	851 924	828 157
Provisions		(45 859)	(45 859)	(45 859)
Liquidités et équivalents de liquidités	8	26 778	43 191	30 891
<u>Total des actifs courants</u>		21 809 557	27 397 533	27 253 096
<u>Total des actifs</u>		32 187 609	38 674 253	37 841 883

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BILAN AU 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		9 000 000	9 000 000	9 000 000
Réserves		18 120 768	18 120 768	18 120 768
		(35 657	(21 391	
Résultats reportés		763)	700)	(21 391 699)
Autres capitaux propres		1 595 890	1 603 259	1 609 727
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(6 941 105)	7 332 327	7 338 796
Résultat de l'exercice		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)
Capitaux Propres	9	(14 116 366)	2 456 786	(6 927 267)
<u>PASSIFS</u>				
<u>Passifs non courants</u>				
Provisions pour risques et charges		606 708	583 666	496 954
Emprunts		-	250 000	-
Compte courant actionnaires		6 000 000	6 000 000	6 000 000
Total des passifs non courants	10	6 606 708	6 833 666	6 496 954
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	21 203 915	14 401 623	20 518 334
Autres passifs courants	12	6 871 147	5 769 429	8 054 253
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	7 000 000	5 500 000	5 250 618
Découverts bancaires	14	4 622 205	3 712 750	4 448 991
Total des passifs courants		39 697 267	29 383 801	38 272 197
Total des passifs		46 303 975	36 217 467	44 769 151
Total des cap. propres et des passifs		32 187 609	38 674 253	37 841 883

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Produits d'exploitation				
Ventes publics		5 551 221	7 111 253	13 607 430
Ventes hôpitaux		7 107 579	9 235 544	16 175 916
Ventes à l'export		231 209	347 862	1 274 335
Autres produits d'exploitation		607 866	854 907	2 093 812
Total des produits d'exploitation	15	13 497 875	17 549 566	33 151 493
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et semi finis		(384 947)	1 369 464	3 141 738
Achat d'approvisionnements consommés	16	9 392 948	9 539 924	17 640 290
Charges de personnel	17	8 931 667	8 498 580	17 896 833
Dotation aux amortissements	18	744 282	974 028	1 933 202
Dotation aux provisions		170 514	6 916	177 012
Autres charges d'exploitation	19	1 294 449	1 014 845	2 486 635
Total des charges d'exploitation		20 148 913	21 403 758	43 275 710
Résultat d'exploitation		(6 651 038)	(3 854 192)	(10 124 217)
Charges financières nettes	20	(599 641)	(1 426 961)	(3 444 058)
Produits des placements	21	102 285	14 457	45 412
Autres gains ordinaires	22	4 803	61 798	89 577
Reprise sur provisions			388 660	268 963
Autres pertes ordinaires	23	(4 024)	(21 988)	(1 031 799)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(7 147 615)	(4 838 227)	(14 196 123)
Impôt sur les bénéfices	24	(27 646)	(37 314)	(69 940)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)
Modification comptable		-	-	-
Résultat net de l'exercice		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 Juin 2019

(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net après modification comptable		(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)
Ajustement pour :				
Variations des taux de change sur les liquidités Eq Liq		-	(589)	-
Amortissements		744 282	974 028	1 933 202
Provisions		60 760	6 916	177 012
Provisions pour départ à la retraite		109 754	56 278	(30 434)
Reprise sur Provisions		-	(388 660)	(268 963)
Quote-part des investissements inscrites au résultat		(4 154)	(4 154)	(8 308)
Plus-values sur cession d'immobilisation		-	(57 644)	(57 644)
Intérêts courus		-	(5 532)	(4 914)
Variation des:				
Stocks		3 369 983	6 825 421	5 014 863
Créances clients		1 649 853	1 442 011	3 382 126
Autres actifs courants		(27 275)	938 434	570 294
Autres actifs financiers		360 224	(111 412)	(23 991)
Fournisseurs		685 581	(2 442 958)	3 673 753
Autres dettes		(183 106)	503 347	2 788 171
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		(1 409 359)	(2 859 946)	2 879 106
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements affectés à l'acq. d'immo. incorp. et corporelles		(685 140)	(28 675)	(384 103)
Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles		-	57 644	57 644
Décaissements nets prêts fonds social		-	(48 394)	(42 500)
Encaissements nets prêts fonds social		202 476	120 878	192 676
Décaissements affectés à l'acq. d'immo. Financières		(25 000)	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACT. D'INVEST		(507 664)	(101 453)	(176 283)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Encaissements fonds social		34 692	57 826	94 303
Décaissements fonds social		(44 375)	(107 999)	(133 853)
Encaissement des emprunts		2 000 000	-	(3 028 000)
Remboursement des emprunts		(250 619)	(3 528 000)	(1 000 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACT. DE FIN.		1 739 698	(3 578 173)	(4 067 551)
Incidences des variations du taux de change sur les liquidités		-	(589)	-
VARIATION DE TRESORERIE		(177 325)	(616 185)	(1 364 728)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(4 418 101)	(3 053 374)	(3 053 374)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		(4 595 426)	(3 669 559)	(4 418 101)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2019

Présentation de la S.I.PHA.T, des Principes et Méthodes Comptables Appliqués

I - Présentation de la S.I.PHA.T

Création

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « S.I.PHA.T » est une société anonyme de droit tunisien créée en avril 1989 suite à la restructuration de la Pharmacie Centrale de Tunisie.

En mai 2001, la S.I.PHA.T a ouvert son capital à l'épargne publique.
Son siège social est situé à 2013 Fondouk-Choucha – Ben Arous.

Objet

La S.I.PHA.T a pour objet la production et la vente des produits pharmaceutiques à usage humain.

II Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les comptes de la S.I.PHA.T sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrits par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'objectivité
- La périodicité
- Le rattachement des charges et des produits
- L'importance relative
- La prudence
- La réalisation du revenu
- La non compensation
- Le coût historique

2) Les Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

Immobilisations	Apports PCT	Acquisitions S.I.PHA.T
- Logiciels informatiques		33,33%
- Constructions	5%	2,5%
- Matériels et équipements	12,5%	10%
- Matériels et outillages	12,5%	10%
- Matériels de transport	12,5%	20%
- Agencements, aménagements et installations	12,5%	10%
- Mobiliers et matériels de bureau	12,5%	10%

3) Les titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) Les stocks

Les stocks de la S.I.PHA.T se décomposent comme suit :

- Matières premières
- Articles de conditionnement (ACE)
- Pièces de rechange
- Matières consommables
- Produits finis
- Produits semi-finis.

Les stocks de matières premières, articles de conditionnement (ACE), pièces de rechanges et matières consommables sont évalués à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de vente diminué d'une marge bénéficiaire de 10%.

Les stocks des produits semi-finis sont valorisés au prix de revient relatif à chaque stade de fabrication. Au cas où le prix de vente serait inférieur au prix de revient, on retient, pour la valorisation des produits semi-finis, le prix de vente diminué d'une marge bénéficiaire de 10%.

Signalons que les stocks de la S.I.PHA.T sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.

5) Les dettes et créances en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération auxquelles elles se rapportent. Ces dettes et créances sont actualisées en fonction du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des états financiers.

Les pertes et gains constatés lors de règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères ou leurs actualisations sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et inscrits parmi les charges financières nettes.

6) Événements postérieurs à la date de tenue des comptes :

- (a) Changement de gouvernance de la SIPHAT ;
- (b) Obtention d'une garantie de l'état pour faciliter l'octroi de crédits pour l'achat de matières premières ;
- (c) Restructuration financières des crédits de la SIPHAT au profil des banques avec épongement des impayés bancaires.

Notes aux Etats financiers Intermédiaires
Arrêtés au 30 JUIN 2019

1 -Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 30 juin 2019 à 386 640 DT :

Immobilisations incorporelles	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Logiciels informatiques	386 640	386 640	386 640
Valeur comptable brute	386 640	386 640	386 640

2 -Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles totalisent au 30 Juin 2019 une valeur de 63 320 303 DT contre 62 279 735 DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 1 040 568 DT.

Les Immobilisations corporelles se ventilent comme suit :

Immobilisations corporelles	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Terrains	531 887	531 887	531 887
- Constructions	7 750 692	7 750 692	7 750 692
- Agenc. Aménag. et Installations	14 425 418	14 271 191	14 284 533
- Matériel de transport	661 237	661 237	661 237
- Matériel d'équipements	34 277 726	33 906 726	33 906 726
- Matériel et outillage	3 088 950	2 649 071	2 940 624
- Autres immob. corporelles	2 235 687	2 160 225	2 210 758
- Immob. corporelles en cours	348 706	348 706	348 706
Valeur comptable brute	63 320 303	62 279 735	62 635 163

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements, arrêté au 30 Juin 2019 est présenté dans l'annexe 1.

3 -Immobilisations Financières

Les immobilisations financières, s'élèvent au 30 Juin 2019 à 6 025 985 DT contre 6 318 924 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 292 939 DT.

La ventilation des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Participation SAIPH	3 625 975	3 625 975	3 625 975
- Participation PFIZER	405 000	405 000	405 000
- Participation Pierre Fabre	525 000	525 000	525 000
- Participation pôle technologique Sidi Thabet	150 000	125 000	125 000
- Prêts personnels à plus d'un an	1 313 416	1 631 355	1 490 009
- Dépôts et cautionnement	6 594	6 594	6 594
Valeur comptable brute	6 025 985	6 318 924	6 177 578
- Provisions	(2 605 286)	(2 662 447)	(2 605 286)
Valeur nette comptable	3 420 699	3 656 477	3 572 292

4 -Stocks

La valeur des stocks de la SIPHAT est passée de 16 618 224 DT au 30 juin 2018 à 15 058 799DT au 30 Juin 2019, accusant une diminution de 1 559 425 DT.

La ventilation des stocks se présente comme suit :

Stocks	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Matières premières	5 084 729	5 065 916	7 733 815
- Articles de conditionnement et d'emballages (ACE)	4 572 182	5 099 797	5 461 655
- Matières consommables	259 963	61 205	475 347
- Pièces de rechange	1 038 381	920 693	1 057 615
- Produits finis	1 082 130	1 769 849	1 374 094
- Produits semi-finis	2 915 532	3 615 140	2 238 621
- Stocks divers	105 882	85 625	87 635
Valeur comptable brute	15 058 799	16 618 224	18 428 782
- Provisions	(713 807)	(319 286)	(713 807)
Valeur nette comptable	14 344 992	16 298 938	17 714 976

5 -Clients et Comptes rattachés

Les créances clients sont passées de 9 350 617 DT au 30 Juin 2018 à 5 895 671 DT au 30 Juin 2019, soit une diminution de 3 454 946 DT.

La ventilation des créances clients se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Clients ordinaires	5 204 445	8 509 315	6 959 411
- Clients douteux	685 078	737 025	685 078
- Clients Effets à recevoir	6 148	239 298	6 709
- Clients Avoirs à Etablir	-	(135 021)	(240 696)
Valeur comptable brute	5 895 671	9 350 617	7 410 502
- Provisions	(820 099)	(737 025)	(685 078)
Valeur nette comptable	5 075 572	8 613 592	6 725 424

6 -Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 1 966 023 DT au 30 Juin 2019 contre 1 635 747DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 330 276 DT.

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Crédit d'impôt sur les sociétés	1 554 798	982 198	1 282 951
- Dépôts et cautionnements	57 247	40 747	55 160
- Crédit de TVA	377 090	162 373	461 514
- Avances versées sur commandes	22 633	113 829	4 381
- Avance sur IS	86 956	86 956	86 956
- Autres retenues	11 193	-	6 234
- Produit à recevoir	4 500	300 947	295 323
- Charges constatées d'avance	124 829	156 780	19 450
- Provisions sur autres actifs courants	(273 223)	(208 082)	(212 463)
Total	1 966 023	1 635 747	1 999 508

7 -Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers s'élèvent à 442 051 DT au 30 Juin 2019 contre 851 924 DT au 30 Juin 2018 et qui correspondent à l'échéance à moins d'un an sur les prêts accordés au personnel de la S.I.PHA.T.

Autre actifs financiers	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Échéance à moins d'un an (prêts fond social)	64 647	26 876	90 530
- Prêts et avances sur salaire	336 697	639 445	494 437
- Retenues médicaments	34 563	1 936	27 662
- Retenue SIPHAT auto	-	5 972	4 225
- Prêts aïd El Idha	6 144	5 689	115 881
- Avances sur primes et 13 ^{ème} mois	-	83 626	-
- Intérêts comptabilisés d'avance	-	88 379	95 422
Total	442 051	851 924	828 157
- Prov dep Actif Financier	(45 859)	(45 859)	(45 859)
Total	396 192	806 065	782 298

8 -Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique accuse au 30 Juin 2019 un solde de **26 778 DT**, contre un solde de **43 191 DT** au 30 Juin 2018, enregistrant ainsi une diminution de **16 413 DT**.

La ventilation de cette rubrique se présente comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Cheques à l'encaissement	-	-	27 523
- B.T	-	189	-
- Attijari Bank	16 999	40 869	-
- B.I.A.T	-	247	-
- A.T.B devises	4 305	-	-
- CCP	3 030	1 066	2 949
- Caisse	2 444	820	419
Total	26 778	43 191	30 891

9 -Capitaux propres

Les capitaux propres de la S.I.PHA.T s'élèvent au 30 Juin 2019 à (14 116 366) DT contre 2 456 786 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 16 573 152 DT.

La situation nette de la SIPHAT au 30 Juin 2019 est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres présenté dans *l'annexe 2*.

10 -Passifs non Courants

Les passifs non Courants de la société sont passés de 6 833 666 DT au 30 Juin 2018 à 6 606 708DT au 30 Juin 2019, enregistrant ainsi une diminution de 226 958 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Passifs non courants	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Provisions pour risques et charges	606 708	583 666	496 954
- Provisions pour pénalité		-	
- Emprunt BNA		-	
- Emprunt UBCI		250 000	-
- Autres Passifs Financiers *	6 000 000	6 000 000	6 000 000
- Provision pour litige			
Total	6 606 708	6 833 666	6 496 954

* **PCT (compte courant à plus d'un an) :** Le solde de ce compte correspond à l'échéance à plus d'un an du compte courant actionnaires ouvert au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Ce compte courant provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société .

11 -Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs s'élève au 30 Juin 2019 à 21 203 915 DT contre 14 401 623 DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 6 802 292 DT.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Fournisseurs locaux	5 196 412	3 004 351	3 321 076
- Fournisseurs étrangers	14 199 049	9 903 961	13 168 158
- Actualisation fournisseurs étrangers	1 029 964	923 134	1 833 078
-Effets à payer	507 869	299 555	1 925 402
- Retenue de garantie	31 430	31 430	31 430
- Fournisseurs factures non parvenues	239 191	239 191	239 191
Total	21 203 915	14 401 623	20 518 334

12 -Autres Passifs Courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2019 à 6 871 148 DT contre 5 769 429 DT au 30 Juin 2018, soit une augmentation de 1 101 719 DT.

Cette rubrique du bilan est ventilée ainsi :

Autres passifs courants	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Personnel, rémunérations dues	199 556	73 549	127 940
- Etat, impôts et taxes	509 140	420 765	671 069
- EAP CNRPS et autres	1 110 640	-	-
- CNRPS	3 731 924	5000 296	4 920 302
- Diverses charges à payer	-	117 444	1 198 018
- Pénalité/marché PCT	-	-	969 922
- Produits constatés d'avance	-	93 395	70 594
- Autres créiteurs divers	1 286 945	30 538	59 965
- Compte d'attente	32 942	33 443	36 443
Total	6 871 147	5 769 429	8 054 253

13 -Concours bancaires et Autres Passifs Financiers

Les Concours bancaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 7 000 000DT, contre 5 500 000 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 1 500 000 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Concours bancaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Crédit d'exploitation ATB	3 000 000	3 000 000	3 000 000
- Crédit d'exploitation UBCI	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Crédit d'exploitation BH	2 000 000	-	-
- Echéance à moins d'un an/ emprunt UBCI	-	500 000	250 000
- Intérêts courus non échus	-	-	618
Total	7 000 000	5 500 000	5 250 618

14 -Découverts bancaires

Les Découverts bancaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 4 622 205DT, contre 3 712 750 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 909 455 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Découverts bancaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- U.B.C.I	622 133	624 904	575 122
- BH	1 355 059	802 213	1 337 622
- B.N.A.	2 861	4 976	1 248
- U.I.B	671 448	416 559	477 682
- B.T	845	-	786

- A.T.B	1 094 135	1 013 724	1 113 790
- B.I.A.T	3 140	-	2 410
- S.T.B	823 747	850 375	940 304
- BTL	48 837	-	-
- Attijari Bank	-	-	28
Total	4 622 205	3 712 750	4 448 991

15 -Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2019 à 13 497 875 DT, contre 17 549 566 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 4 051 691DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Produits d'exploitation	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Ventes publics	5 551 221	7 111 253	13 607 430
- Ventes hôpitaux	7 107 579	9 235 544	16 175 916
- Ventes export	231 209	347 862	1 274 335
- Avoir à établir sur export	-	-	(105 674)
-Ventes dechets	3 813	34 201	-
- Ventes animaux	26 071	-	61 528
- Produits Pierre Fabre & Pfizer	575 067	818 094	2 133 939
- Interets sur recouvrement	2 915	2 612	4 019
Total	13 497 875	17 549 566	33 151 493

16 -Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 30 Juin 2019 à 9 392 948 DT, contre 9 539 924 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 146 976 DT.

Cette rubrique se ventile ainsi :

Achats d'approvisionnements consommés	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Achats matières premières	2 496 721	1 502 565	8 186 171
- Achats matières consommables	218 076	264 078	809 521
- Variation stocks matières	3 754 931	5 455 957	1 873 125
- Achat ACE	1 537 194	1 276 396	4 322 967
- Achats autres fournitures	1 386 026	1 040 928	2 448 506
Total	9 392 948	9 539 924	17 640 290

17 -Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 30 Juin 2019 à **8 931 667 DT**, contre **8 498 580 DT** au 30 Juin 2018, soit une augmentation de **433 087DT**.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Charges de personnel	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Salaires de base	7 352749	6 738 556	14 257 349
- Heures supplémentaires	274 166	335 883	605 475
- Dons de décès	1 000	1 400	13 499
- Dons AïdIdhaa	-	-	53 500
- Dons de retraite	41 910	116 402	157 857
- Charges connexes aux salaires	22 370	22 760	-
- Autres charges de personnel	5 483	6 427	172 290
- Charges sociales légales	1 233 989	1 250 443	2 691 933
- Dotation/indemnité de dép à la retraite	-	77 935	63 139
- Reprise / Provision départ à la retraite	-	(51 227)	(118 210)
Total	8 931 667	8 498 580	17 896 833

18 -Dotations aux amortissements et aux provisions

La dotation aux comptes d'amortissements et provisions s'élève au 30 Juin 2019 à 914 796 DT, contre 980 944 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 66148 DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Dotation aux comptes d'amortissement et provisions	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Dotation aux amortissements des immobilisations	744 282	974 028	1 933 202
- Provisions pour dep des stocks	-	-	37 861
- Provisions pour Dépréciation des clients	-	-	123 872
- Dot Provisions pour départ à la retraite	109 754	-	-
- Provisions pour dép autres actifs	60 760	6 916	4 381
- Prov dep des Immob financières	-	-	10 898
Total	914 796	980 944	2 110 214

19 -Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2019 à 1 294 448 DT, contre 1 014 845 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 279 603 DT.

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Autres charges d'exploitation	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Entretien et réparation	94 060	142 103	262 309
- Travaux et façons exécutés par tiers	181 137	142 645	442 859
- Etudes et recherches de fonctionnement	36 675	49 411	81 948
- Primes d'assurance	234 032	151 510	328 257
- Autres charges	-	-	2
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	43 936	55 436	91 117
- Publicités, publications et relations publiques	95 591	111 564	364 103
- Transports de biens et de personnel	95 441	93 497	235 692
- Déplacements, mission et réception	6 606	11 695	29 276
- Formation du personnel	7 912	6 695	18 534
- Frais postaux et de communication	66 857	21 205	63 279
- Services bancaires et assimilés	204 612	46 642	158 197
- Impôts et taxes	138 271	141 091	287 621
- Droit d'enregistrement et de timbres	58 728	11 063	93 155
- Taxes sur véhicules	5 526	8 195	8 195
-Autres	25 065	22 092	22 091
Total	1 294 449	1 014 845	2 486 635

20 -Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 Juin 2019 à 599 641 DT, contre 1 426 961 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 827 320DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Charges financières nettes	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Charges d'intérêts	803 125	692 416	1 341 957
- Pertes de change	-	696 076	2 020 851
- Gains de change	(390 285)	(28 353)	(37 339)
- Actualisation des provisions pour départ à la retraite	-	29 570	24 637
- Pénalité de retard /opération de financement	186 801	37 253	93 953
Total	599 641	1 426 961	3 444 058

21 -Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 30 Juin 2019 à 102 285 DT et qui représentent des produits de participation.

22 -Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 4 802DT, contre 61 798 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 56 996 DT.

La ventilation de ces gains se présente comme suit :

Autres gains ordinaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Subventions rapportées au résultat de l'exercice	4 154	4 154	8 308
- Plus-value/cession d'immobilisation	-	57 644	57 644
- Jetons de présence	-	-	23 625
- Divers produits	649	-	-
Total	4 803	61 798	89 577

23 -Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 Juin 2019 à 4 024 DT, contre 21 988 DT au 30 Juin 2018, soit une diminution de 17 964DT.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit

Pertes ordinaires	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
- Pénalités sur marchés	-	-	970 408
- Jetons de présence	3688	21 857	26 057
- Pénalité de retard	-	-	150
- Dons et autres	336	131	35 184
Total	4 024	21 988	1 031 799

24 -Impôt sur les bénéfices

L'impôt théorique sur les bénéfices au 30 Juin 2019 s'élève à 27 646 DT.

Le décompte fiscal théorique est détaillé dans *l'annexe 4*.

Annexe 1

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS ARRETE LE 30 JUIN 2019

(Exprimé en dinars)

	Valeurs brutes 31/12/2018	Acquisition s Juin 2019	Cessions Juin 2019	Valeurs brutes au 30/06/19	Amortissemen ts au 31/12/18	Dotations s au 30/06/19	Amortissemen ts au 30/06/19	Valeurs nettes au 30/06/19
Logiciels	386 640			386 640	386 640		386 640	-
TOTAL IMMO. INCORP.	386 640			386 640	386 640		386 640	-
Terrains	531 887			531 887				531 887
Constructions	7 750 692			7 750 692	6 560 421	32 692	6 593 113	1 157 579
Agencements et Installations	14 284 533	140 885		14 425 418	12 836 950	196 790	13 033 740	1 391 678
Matériel de transport	661 237			661 237	661 237		661 237	
Matériel d'équipements	33 906 726	371 000		34 277 726	31 533 784	405 354	31 939 138	2 338 588
Matériel et outillage	2 940 624	148 326		3 088 950	2 019 276	88 004	2 107 280	981 670
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 210 758	24 929		2 235 687	2 007 000	21 442	2 028 442	207 245
Immobilisations en cours	348 706			348 706				348 706
TOTAL IMMO. CORP.	62 635 163	685 140	-	63 320 303	55 618 668	744 282	56 362 950	6 957 353

Annexe 2

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ARRETE LE 30 JUIN 2019

(Exprimé En Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves spéciales	Primes d'émission	Autres Cap Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 609 727	(21 391 699)	(14 266 063)	(6 927 267)
Affectation du résultat 2018:								
-Affectation reports à nouveau							14 266 063	14 266 063
-Réserves								
-Dividendes								
-Reports à nouveau						(14 266 063)		(14 266 063)
Fonds social								
- Intérêts juin 2019								-
-Fonds perdus juin 2019					(44 375)			(44 375)
-Affectation Ventes Déchets juin 2019					34 692			34 692
Quote-part matériel subventionné					(4 154)			(4 154)
Résultat au 30 Juin 2019							(7 175 261)	(7 175 261)
Solde au 30/06/2019	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 595 890	(35 657 763)	(7 175 261)	(14 116 366)

Annexe 3

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 Juin 2019

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Revenus et autres produits d'exploitation	13 497 875	Stockage ou (déstockage de production)	(384 947)				
Total	13 497 875	Total	(384 947)	Production	13 882 822	16 180 102	30 009 755
Production	13 882 822	Consommations intermédiaires	(9 392 948)	Marge / coût matières	4 489 874	6 640 178	12 369 464
Marge / coût matières	4 489 874	Services extérieurs	(1 067 171)				
Total	4 489 874	Total	(1 067 171)	Valeur ajoutée	3 422 702	5 807 774	10 313 477
Valeur ajoutée	3 422 702	Impôts et taxes	(227 277)				
		Charges de personnel	(8 931 667)				
Total	3 422 702	Total	(9 158 944)	Déficit brut d'exploitation	(5 736 241)	(2 873 247)	(8 014 003)
Déficit brut d'exploitation	(5 736 241)	Charges financières nettes	(599 641)				
Produits des placements	102 285	Dotations aux amortissements et aux provisions	(914 796)				
Autres gains ordinaires	4 802	Autres pertes ordinaires	(4 024)				
Reprise sur provisions	-	Impôt sur les bénéfices	(27 646)				
Total	(5 629 155)	Total	(1 546 106)	Résultat net	(7 175 261)	(4 875 541)	(14 266 063)

Annexe 4

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL Au 30 Juin 2019
(Exprimé en dinars)

Impôts sur les bénéfices	30-juin-19
- Résultat comptable avant impôt	(7 147 615)
<u>Réintégrations</u>	
- Pénalités fiscales	
- Pertes d'actualisation 2019	-
- Gain de change d'actualisation 2018	36 346
- Dons non déductibles	43 210
- Cadeaux et réceptions dépassant 1‰ du chiffre d'affaires	-
- Timbres de voyages	-
-Ventes de déchets / Fond social	3 813
- Provisions	170 514
<u>Total réintégrations</u>	253 883
<u>Déductions</u>	
- Reprise sur Provisions non déductibles	-
- Perte de change 2018	(54 399)
- Déduction des gains de change d'actualisation 2019	(390 285)
<u>Total déductions</u>	(444 685)
Bénéfice imposable avant déduction des exportations	(7 338 417)
Exportations	231 209
- Déduction bénéfice provenant des exportations	(4 147)
Bénéfice imposable après déduction des exportations	(7 342 564)
Impôt/bénéfices sur la base du taux de 25%	N/A
Application du minimum d'impôt de 0,2% du CA Brut Local +0,1% CA export	27 646
Seuil Minimum d'impôt	500
Impôt théorique	27 646

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2019

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SIPHAT

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie, SIPHAT couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019, et qui font apparaître un résultat déficitaire et des capitaux propres négatifs respectivement de 7 175 261 DT et 14 116 366 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité- ISRE telle qu'approuvée par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion Défavorable

Notre examen indique qu'en raison de l'importance des problèmes soulevés dans le paragraphe « Fondement de notre conclusion défavorable », les états financiers arrêtés au 30 Juin 2019 ne donnent pas une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière intermédiaire de la société SIPHAT ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondements de notre conclusion défavorable

1. Limitations et réserves relatives aux immobilisations corporelles et leurs amortissements :

1.1. Inventaire physique :

Contrairement aux dispositions de l'article 8 du code de commerce Tunisien et à l'article 17 de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, la société n'a pas procédé à l'inventaire des immobilisations corporelles depuis plusieurs exercices et dont la valeur brute au 30 juin 2019 s'élève à 63 320 303 dinars.

Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité, l'exhaustivité et la valorisation de ces immobilisations et sur les éventuels écarts pouvant exister entre les soldes comptables et les valeurs réellement existantes à cette même date.

1.2. Terrains :

Une expropriation de la route mitoyenne et d'autres lots de terrains d'une valeur qui n'a pas été encore déterminée a été effectuée auparavant par le ministère de l'équipement moyennant une compensation dont la valeur n'est toujours pas fixée.

La valeur comptable des lots expropriés figure toujours parmi les immobilisations corporelles du bilan de la société et aucune information concernant la procédure d'indemnisation en cours et la valeur estimée de la compensation n'a été indiquée dans les notes aux états financiers.

Ainsi, les immobilisations corporelles se trouvent majorées au 30/06/2019, mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact de cette opération sur les capitaux propres d'ouverture faute d'informations pertinentes.

1.3. Valeurs résiduelles des équipements et matériels de transport :

Contrairement aux dispositions de la norme comptable n° 5 relative aux immobilisations corporelles, la société ne procède pas à l'estimation de la valeur résiduelle lors de l'acquisition des équipements et des matériels de transport. Cette situation entraînerait un sur amortissement desdits équipements et matériels et aurait un impact sur leurs valeurs comptables nettes ainsi que sur ses capitaux propres d'ouverture.

Faute d'informations pertinentes, nous sommes dans l'impossibilité d'estimer la valeur résiduelle (qui ne devrait pas rentrer dans la base de calcul des amortissements) et par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact que cette dernière pourrait avoir sur la valorisation des immobilisations corporelles et des capitaux propres de la société au 30/06/2019.

1.4. Politique d'amortissement et de dépréciation des immobilisations :

a- Selon la note 2, des états financiers intermédiaires, la société SIPHAT applique deux taux

d'amortissement différents, pour une même catégorie homogène d'immobilisation. En effet, selon que cette immobilisation provienne de l'apport en nature effectué par la Pharmacie Centrale de Tunisie, le taux utilisé est fixe et s'élève à 12,5%, et s'il provient des acquisitions de la SIPHAT, le taux utilisé devient variable en fonction de la nature de l'immobilisation.

L'analyse de cette politique d'amortissement pratiquée depuis la création de la SIPHAT indique un sur amortissement évident de ses outils de production et de ses bâtiments. En effet, au 30/06/2019, les amortissements cumulés représentent 89 % de la valeur brute des immobilisations qui s'élève à 63 320 303 dinars.

Ce traitement est contraire aux dispositions à la norme comptable n° 5 relative aux immobilisations corporelles, qui prévoit que la durée d'utilisation d'un bien est définie en fonction de l'utilité attendue de ce bien pour l'entreprise et en fonction de la cadence de la consommation des avantages économiques futurs procurée par l'utilisation dudit bien, et ce, abstraction faite de ses spécificités juridiques.

- b- Cette situation est aggravée par le fait qu'il n'existe pas de test de dépréciation (impairment test) sur les composants significatifs de l'outil de production et des bâtiments et qu'il n'existe pas d'analyse des coûts de sous activité desdits équipements afin de déterminer la quote-part des amortissements à imputer aux produits finis et semi finis tels que nous le verrons ultérieurement.
- c- Par ailleurs, cette politique d'amortissement erronée a un impact direct sur le coût de production des produits fabriqués par la SIPHAT qui se retrouvent pour certains, ne supportant aucune charge d'amortissement étant donné que leurs machines de production sont totalement amorties au jour d'aujourd'hui.

Ainsi, nous considérons que ce traitement ne reflète pas la réalité économique des amortissements constatés et conduirait à un sur amortissement des immobilisations corporelles et à une minoration des capitaux propres de la société ainsi qu'un calcul erroné des coûts de productions et des coûts de revient au 30/06/2019 et antérieur.

1.5. Immobilisations corporelles en cours :

La société a réalisé au courant des exercices précédents, des travaux d'aménagement du site « Solutés massifs » d'un montant brut de 341 345 dinars. Le site aménagé est entré en exploitation depuis plusieurs années mais, à défaut de la signature du procès-verbal de réception définitive, ces travaux d'aménagement figurent toujours parmi les immobilisations corporelles en cours et leur amortissement n'a pas encore commencé et ce, malgré son entrée effective en service.

Ces travaux devraient être classés parmi les immobilisations corporelles fonctionnelles (Construction ou Installations, Agencements et Aménagements) et supporter dès leur entrée en exploitation, les dotations aux amortissements sur la base de leur durée de vie utile. Ce traitement aurait comme conséquence la majoration induite de la valeur nette des immobilisations corporelles de la société et des capitaux propres d'ouverture. Compte tenu des informations dont nous disposons, nous ne pouvons estimer de façon fiable l'impact d'une telle situation sur les capitaux propres d'ouverture de la société.

Notons, par ailleurs, que nous ne disposons pas d'informations sur le sort de la retenue de garantie correspondante. Enfin, aucune information pertinente n'a été indiquée au niveau des notes aux états financiers notamment concernant l'existence d'éventuels conflits avec le fournisseur ou d'autres engagements bilans ou hors bilan.

2. Limitations et réserves relatives aux immobilisations financières :

2.1. Titres de participations et provisions :

Au 30/06/2019, les actifs de la société SIPHAT présentent des titres de participations d'une valeur brute de 4 705 975 dinars correspondant à des participations détenues dans les sociétés SAIPH, LABORATOIRE PFIZER, PIERRE FABRE MEDICAMENTS PRODUCTION TUNISIE et le BiotechPole Sidi Thabet. Ces participations ont subi une provision pour dépréciation à hauteur de 2 464 829 dinars à cette même date et est demeurée non mouvementée depuis le 31/12/2018.

Nous n'avons pas reçu les bulletins de souscriptions relatifs à ces participations, ni une copie des registres des actionnaires des sociétés détenues. Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité, l'exhaustivité, la propriété et la valorisation de ces titres de participations au 30/06/2019.

Par ailleurs, nous n'avons pas reçu les états financiers définitifs arrêtés au 31/12/2018 des sociétés détenues par la SIPHAT. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la valorisation de la provision estimée au 30/06/2019.

2.2. Prêt sur fonds social :

Le compte de prêts à plus d'un an, accordés au personnel sur le fonds social, présente un solde débiteur de 1 313 416 dinars au 30/06/2019 et fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 140 457 dinars.

La société n'effectue pas le suivi des montants accordés aux salariés via des comptes comptables auxiliaires ce qui rend le contrôle et la justification des soldes complexes.

Par ailleurs, le reclassement réalisé par la SIPHAT en prêt à moins d'un an et qui s'élève au 31/12/2018 à 90 530 dinars et au 30/06/2019 à 64 647 dinars nous semble invraisemblable, car au rythme actuel le solde de prêt à plus d'un an, serait recouvré après plus de 16 ans !!

En conséquence, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'absence d'anomalies (que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraudes), sur la correcte valorisation de ces prêts au 30/06/2019 et sur les éventuelles dépréciations à constater.

Notons par ailleurs, qu'aucune information sur les intérêts non courus sur ces prêts n'a été portée au niveau de la note sur les engagements hors bilans de la société.

3. Limitations et réserves relatives aux stocks :

3.1. Assistance à l'inventaire physique :

Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique ayant eu lieu le 30/06/2019 et à l'ouverture des comptes (à savoir le 01/01/2019) et ce, à cause de notre désignation tardive par l'assemblée générale ordinaire du 04 octobre 2019.

Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les procédures de comptage et de l'organisation de l'opération d'inventaire et nous ne pouvons pas nous assurer de la fiabilité et l'exactitude des données quantitatives indiquées dans le rapport d'inventaire.

3.2. Stocks périmés :

Les stocks arrêtés au 30/06/2019 font apparaître un solde brut de 15 058 799 dinars et font l'objet de provisions pour dépréciation de 713 807 dinars. Ces provisions n'ont pas été actualisées à la date d'arrêté des états financiers intermédiaires. En effet, l'état d'inventaire effectué par la société n'indique pas les quantités des stocks périmés ou endommagés ou à rotation lente, à cette date.

Ainsi nous ne pouvons pas nous assurer de la correcte évaluation de ces provisions au 30/06/2019.

3.3. Ecart entre stocks théoriques et stocks physiques :

Il existe des écarts entre le solde extra comptable et la valeur inventoriée des stocks en date d'ouverture estimés à un risque de surévaluation de 271 217 dinars et un risque de sous-évaluation de 1 209 836 dinars soit un risque d'erreurs, de détournement ou de perte de 938 619 dinars tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Famille d'article	Ecarts de surévaluation (Stocks physique sup. à Stock théorique)	Ecarts de sous réévaluation (Stocks physique inf. à Stock théorique)
Produits semis fins	110 272	624 008
Produits finis	141 906	522 826
Matières premières	569	9 091
ACE	1 194	51 410
Réactifs chimiques	17 276	2 501
	271 217	1 209 839

Une enquête administrative a été diligentée par la direction générale et est encore en cours.

Par ailleurs, il est à noter qu'il n'y a pas eu de recalcul des écarts sus indiqués en date du 30/06/2019.

De même, les résultats de l'inventaire physique ne sont pas mis à jour dans le système de gestion de stocks depuis plusieurs années laissant persister un écart non justifié entre le

stock théorique et le stock physique. Cette situation présente un haut risque d'anomalies que celles-ci proviennent d'erreurs et/ou de fraude.

3.4. Valorisation des stocks :

La société adopte la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation de tous ses stocks sans faire la distinction entre les produits périssables et ceux qui ne le sont pas. Nous estimons que, pour l'industrie pharmaceutique, l'évaluation des matières premières, des encours et des produits finis selon la méthode « FEFO » (First Expired, First Out : Premier Périmé, Premier Sorti) représente la méthode la plus adaptée étant donnée la nature périssable desdits produits.

Par ailleurs, malgré que la SIPHAT ait une obligation réglementaire de vendre aux officines sur la base des tarifs homologués, elle ne se réfère pas à la valeur de réalisation nette afin d'estimer les éventuelles provisions à constater sur les produits finis et encours destinés à être vendus à ces officines.

De même, la SIPHAT ne calcule pas de taux de rotation des stocks pour identifier les stocks à rotation lente ou les stocks rossignols, ce qui ne permet pas d'ajuster la provision. Sachant que la SIPHAT dispose d'un stock au 30/06/2019 de 15 058 799 dinars par rapport à des achats consommés de 9 392 948 dinars soit l'équivalent de plus d'une année et demie de consommation stockée.

Notons également, que les pertes et les gaspillages engendrés par le processus de production ne sont pas comptabilisés en tant que pertes d'exploitation au niveau des états financiers. Ils sont présentés abusivement parmi les variations de stocks.

A titre d'illustration, en date du 10 septembre 2019 la direction générale a ordonné la destruction de divers produits (Matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semis finis) pour une valeur totale estimée à 1 038 172 dinars dont 494 857 dinars figurent en stock final au 31/12/2018 et sont provisionnés. Toutefois, la différence évaluée à 543 315 dinars, ne figure pas au niveau du stock du bilan et par suite n'a pas été provisionnée.

Nous ne disposons pas de rapports d'enquêtes administratives sur l'origine et la cause des stocks endommagés ou périmés à détruire.

4. Limitations et réserves liées aux clients et comptes rattachés :

4.1. Ecart entre solde comptable et états extra comptables :

L'analyse des écarts sur solde client entre la comptabilité, le suivi issu de l'ERP MFGPRO et un état de suivi extra comptable présente plusieurs écarts. Ces écarts se détaillent comme suit :

Client	Solde comptable au 30/06/2019	Solde selon états extra comptables au 30/06/2019		Ecart	
		Solde selon MFGPRO au 30/06/2019	Solde selon autre état extra comptable au 30/06/2019	Solde selon MFGPRO au 30/06/2019	Solde selon autre état extra comptable au 30/06/2019
GROSSISTES ET AUTRES	5 204 445	8 300 388	6 042 543	-3 095 943	-838 098
CLIENTS DOUTEUX	685 078		795 091		-110 013
EFFETS A RECEVOIR	6 148	57 359		-51 211	
AVOIR A ETABLIR	-135 021		-240 696		105 674
TOTAL				-3 147 154	-842 437

L'écart négatif sur le solde MFGPRO concernant les grossistes et autres et qui s'élève à 3 095 943 dinars peut laisser présager soit des erreurs significatives soit un risque de chiffre d'affaires non constaté et de TVA collectée non déclarée.

4.2. Provisions pour dépréciation des clients :

Au 30/06/2019, les créances douteuses présentent un solde débiteur de 685 078 dinars totalement provisionnées mais non mouvementées depuis le 31/12/2018. La société n'effectue pas le suivi de ses clients dans le but d'actualiser périodiquement la valeur des créances douteuses et par conséquent, elle ne procède pas à l'ajustement de la provision pour dépréciation des comptes clients à chaque date d'arrêté.

Notons également que la société n'a pas de politique de provisionnement des créances non mouvementées depuis plusieurs exercices sur la base d'une balance âgée des créances clients.

Cette situation compromet la fiabilité et l'exhaustivité des clients douteux et la provision enregistrée au 30/06/2019.

5. Limitations et réserves liées aux Liquidités et équivalents de liquidités :

5.1. Assistance à l'inventaire physique de la caisse centrale :

Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique de la caisse centrale de la SIPHAT qui a eu lieu le 30/06/2019 et à l'ouverture des comptes (à savoir le 01/01/2019) et ce afin de pouvoir valider les liquidités en caisse ainsi que les autres valeurs gérées en caisse, telles que les bons de carburant, les tickets restaurant, les chèques et effets impayés, les chèques et effets non remis à leurs bénéficiaires, les chèques et les effets en caisse, et ce, à cause de notre désignation tardive par l'assemblée générale ordinaire du 04 octobre 2019.

5.2. Suspens bancaires non apurés :

Au 30/06/2019, il existe des suspens bancaires remontant à plusieurs exercices et concernant divers comptes bancaires. A titre illustratif, le total des mouvements décaissés par la banque et non comptabilisés par la SIPHAT, remontant à plusieurs exercices antérieurs, s'élèvent à 37 893 dinars au 31/12/2018. Cette situation laisse supposer un risque élevé d'anomalies que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraudes.

5.3. Ecarts liés au compte bancaire du fonds social :

Il existe un compte bancaire dédié au fonds social dont le solde au 30/06/2019 s'élève à 16 999 dinars contre un solde nul au 31/12/2018. Ce compte aurait dû présenter, au 30/06/2019, un solde de 1 139 961 dinars tels qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. En effet, compte tenu de la dotation au fonds social existante au passif pour 2 535 023 dinars contre des prêts à Long et court terme accordés sur le fonds de 1 378 063 dinars, soit un écart non justifié et non présent dans le compte bancaire du fonds de 1 139 961 dinars au 30/06/2019 contre 964 167 dinars au 31/12/2018.

N° COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU 30/06/2019	SOLDE AU 31/12/2018
118100	FOND SOCIAL(*)	-2 535 023	- 2 544 706
264300	PRET PERSONNEL A LT	1 313 416	1 490 009
516000	PRET FOND SOCIAL A CT	64 647	90 530
532109	ATTIJARI BANK	16 999	-
	Ecart	- 1 139 961	- 964 167

(*) Solde après déduction des fonds perdus, des intérêts sur crédit encaissés et de l'affectation des revenus des ventes de déchets.

6. Réserves liées aux amortissements différés :

Au 31/12/2018 les amortissements réputés différés présentés parmi les capitaux reportés s'élèvent à 972 865 dinars contre des pertes totales reportées de 21 391 700 dinars. Ces amortissements différés auraient dû être plus élevés, afin de bénéficier de la déductibilité illimitée dans le temps des pertes constatées.

La société n'a pas maintenu un processus d'affectation en amortissements différés annuel. Par ailleurs, nous ne disposons pas de l'analyse des pertes reportées par antériorité de déduction fiscale, ce qui ne nous permet pas d'évaluer l'actif fiscal potentiel, non prescrit liés aux pertes déductibles (à présenter en engagements hors bilan).

7. Limitations liées aux provisions pour litiges :

La société SIPHAT nous a communiqué un état à jour des affaires et litiges dans lesquels elle est engagée et pouvant présenter un risque de paiement élevé. Aucune provision pour litiges n'a été constatée au 30/06/2019. Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité ni sur la valorisation de la provision pour litige arrêtée au 30/06/2019.

8. Réserves liées aux comptes courants actionnaires :

Le compte courant actionnaires présente un solde créditeur de 6 000 000 dinars au 30/06/2019 au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Selon la convention conclue avec cette dernière, ce compte créditeur est non rémunéré pour une période contractuelle de 5 ans. Au-delà, il supporte normalement les intérêts. Il existe donc, un risque de remboursement d'intérêts équivalent au taux maximum des découverts bancaires fixé par la Banque Centrale de Tunisie, majoré d'un demi-point tel que prévu par l'article 1100 du code des obligations et des contrats, soit au 30/06/2019, un taux d découvert arrêté à 14,75%.

Au 30/06/2019, l'estimation des intérêts non comptabilisés calculée sur la base du taux précité et en fonction de la durée totale de non remboursement (estimée à 14 ans) s'élève à 35 180 249 dinars en hors taxes soit 37 642 967 dinars TTC (pour une TVA comprise de 7%).

9. Réserves et limitations liées aux fournisseurs et comptes rattachés :

9.1. Ecart entre soldes comptables et états extra comptables :

Au 30/06/2019, il existe un écart non justifié entre le système extra comptable et les soldes comptables pour 467 305 DT pour les fournisseurs étrangers et -46 345 DT pour les fournisseurs locaux. Tel que détaillé comme suit :

LIBELLE	solde comptable au 30/06/2019	solde selon justificatif extra comptable au 30/06/2019	Ecart
FOURNISSEURS LOCAUX	5 196 412	5 242 757	-46 345
FOURNISSEURS ETRANGERS	14 199 049	13 731 743	467 305

L'écart négatif est donc à provisionner et l'écart positif est à justifier.

9.2. Chèques fournisseurs non remis à leurs bénéficiaires :

La société dispose au niveau de sa caisse centrale de plusieurs chèques au profit de ses fournisseurs qui ne leur ont pas été remis depuis plusieurs années / ou annulés.

Compte tenu des problèmes de justification des fournisseurs et de l'absence d'inventaire de ces titres de paiement au comptant, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'absence d'anomalies liées à cette situation que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraude.

9.3. Suivi des effets à payer et pénalités afférentes :

Il n'existe pas de système de suivi des échéances des effets à payer qui s'élèvent au 30/06/2019 à 507 869 dinars contre 1 925 402 dinars au 31/12/2018. Par ailleurs, les traites impayées ne sont pas identifiées dans des comptes à part. En outre, les pénalités de retard et les charges y afférentes ne sont pas provisionnées.

9.4. Justification des Fournisseurs étrangers :

Le solde des fournisseurs étrangers au 30/06/2019 s'élève à 14 199 049 dinars qui correspond à environ 4,5 années d'achats étrangers (achats qui s'élèvent à la même date à seulement 3 219 880 dinars). Il existe donc un risque élevé de justification du compte fournisseur étranger (fournisseurs réglés par lettres de crédit) et de pénalités / d'intérêts de retard (achat basé en principe sur des règlements par lettres de crédit).

9.5. Retenue de garantie sur fournisseurs d'immobilisation :

Les passifs de la société présentent une retenue de garantie non soldée pour 31 430 dinars réalisée par la SIPHAT sur un fournisseur depuis plusieurs années. Nous n'avons pas d'information quant au sort de cette retenue de garantie ni quant à l'absence de litiges associés.

9.6. Fournisseurs, factures non parvenues :

Le compte Fournisseurs factures non parvenues est quasi non mouvementé depuis 2017. Il présente un solde au 30/06/2019 de 239 191 dinars identique à celui au 31/12/2018. Aux dires de la direction de la société, il s'agit des redevances et des allocations publicitaires qui auraient dues être facturées par les fournisseurs étrangers pour qui la SIPHAT produit sous licences des médicaments en Tunisie. Il existe donc un risque que ces redevances ne soient pas à jour et qu'une provision complémentaire soit à constater.

10. Réserves et limitations liées aux autres passifs courants :

0.1. Risque fiscal lié aux avantages en nature servis par la société :

L'assurance groupe, part employeur, n'est pas considérée comme un avantage en nature imposable (et non cotisable). Cette part employeur calculée sur le salaire de base, génère un risque fiscal associé pour la période non prescrite estimé à 580 631 dinars au 30/06/2019.

0.2. Constatation de la quote-part de la pénalité de retard PCT :

En septembre 2019, la Pharmacie Centrale de Tunisie a pratiqué une pénalité pour livraison tardive sur la SIPHAT estimée 406 000 dinars. La quote-part liée au premier semestre 2019 estimée à 203 000 dinars n'a pas été provisionnée.

0.3. Compte d'attente créditeur :

Il existe, au passif du bilan, un compte d'attente d'un montant de 30 543 dinars. Aux dires de la direction, ce compte est constitué essentiellement d'encaissements clients non identifiés et antérieurs à 2016. Ce compte présente un risque élevé d'anomalies que celles-ci proviennent d'erreurs ou de fraudes.

0.4. Personnel, rémunérations dues :

Le compte "Personnel rémunérations dues" qui présente un solde créditeur de 127 940 dinars au 31/12/2018 contre un solde créditeur de 199 556 dinars au 30/06/2019, ne nous a pas encore été justifié.

11. Réserves et limitations liées aux engagements hors bilan :

La société ne dispose pas de processus de suivi et de comptabilisation de ses engagements hors bilan. Par ailleurs, il n'existe aucune note aux états financiers précisant le détail des engagements donnés ou reçus de la SIPHAT, notamment concernant les garanties réelles ou personnelles (hypothèques, cautions, aval...), les bons de commandes émis non livrés, les effets escomptés non échus, les intérêts non courus sur emprunts ou prêts, la quote-part des pertes fiscales déductibles et non prescrites et autres engagements devant faire l'objet d'une information pertinente dans les notes aux états financiers.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Les dettes à court terme d'une valeur de 39,697 MDT dépassent les actifs courants qui s'élèvent seulement à 21,810 MDT soit un écart de 18 MDT. Aussi, les capitaux propres s'élèvent à une valeur négative de 14,116 MDT. Ces deux facteurs témoignent de difficultés qui pourraient menacer la continuité d'exploitation de la SIPHAT. Le Conseil d'administration du 08 juillet 2019 a actualisé un Business Plan en vue de redresser la situation. Une application rigoureuse de ce Plan d'affaires et un suivi permanent sont nécessaires pour retrouver des conditions normales d'exploitation notamment en matière d'approvisionnement, de stock, de programmation de production et de livraison.

Observations

Conformément à la note 11, la SIPHAT a contracté un nouveau crédit à CT pour 2000 000 dinars avec la BH en 2019. Sachant que la société dispose d'un crédit d'exploitation de 3 000 000 dinars avec l'ATB et 2 000 000 dinars avec l'UBCI (crédit de financement de stocks sur 3 mois avec intérêts encaissés d'avances).

Par ailleurs, elle dispose de découverts bancaires au 30/06/2019 d'un montant total de 4 622 205 dinars.

Les impayés sur ces crédits sont virés en découverts bancaires et subissent le taux du découvert. Ces taux élevés ne sont pas contrôlés ni validés par la SIPHAT par rapport au TEG (Taux Effectif Global) tel que défini par la Banque Centrale de Tunisie. A titre illustratif au 30/06/2019 les charges financières relatives aux concours bancaires s'élèvent à 378 205 dinars.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, par manque d'informations suffisantes, nous n'avons pas pu procéder aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en

vigueur au 30/06/2019. Sachant que le commissaire aux comptes précédent, n'avait pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur en date du 31/12/2018. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

2. Rapport sur autres obligations légales et réglementaires :

Les capitaux propres de la SIPHAT présentent un montant total négatif pour 14 116 366 dinars. En effet, les pertes cumulées au 30 Juin 2019 se sont élevées à 42 833 025 dinars absorbant ainsi la totalité des capitaux propres. Aux termes de l'article 388 du code des sociétés commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être tenue afin de statuer sur la continuité de la société.

Tunis, le 31 décembre 2019

**Les Commissaires aux Comptes
Pour le Groupement "FINACO – ABC"**

Yahia ROUATBI

Maher GAIDA